



L'Europe
des communes

TÉMOIGNAGE



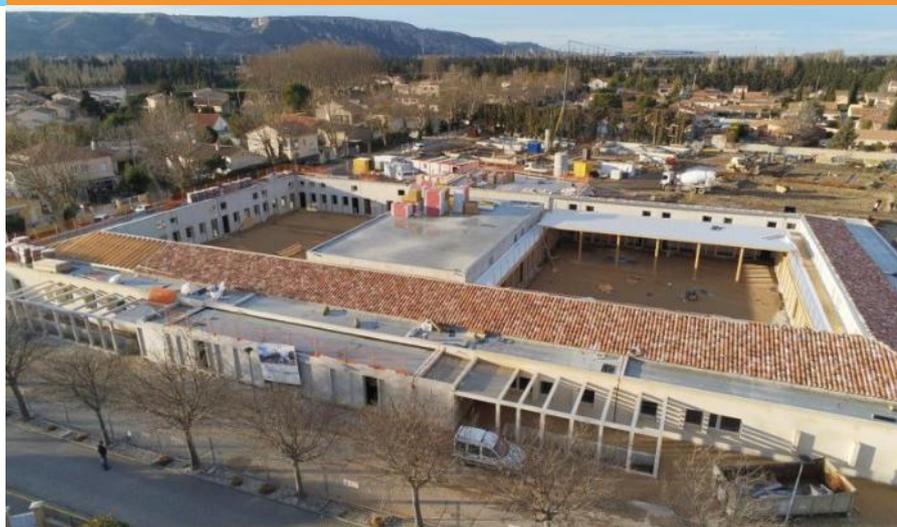
UN NOUVEAU BÂTIMENT SCOLAIRE

Commune de Sénas
(7 248 habitants)

LE PROJET

Le nouveau bâtiment scolaire de Sénas, soutenu par la Banque Européenne d'Investissement, comprend 7 classes maternelles et 7 classes primaires. La construction du bâtiment s'accompagne d'un redéploiement des écoles maternelles et primaires existantes en deux pôles scolaires. Les élèves sont répartis par familles sur l'un ou l'autre des sites, évitant les navettes entre la maternelle et le primaire. Le futur bâtiment bénéficie des techniques constructives les plus modernes et d'une domotique très avancée pour une performance énergétique optimale. Tout le pré câblage numérique nécessaire aux méthodes d'enseignement d'aujourd'hui y est installé. Il est conçu pour la sécurité et le confort des élèves.

La future école bénéficie d'une forte inertie thermique grâce à l'utilisation de la pierre massive de 32 centimètres d'épaisseur, l'isolation des plafonds et du double vitrage. Un forage géothermique utilise la nappe phréatique pour une installation de chauffage et de climatisation. Le chantier a débuté fin 2019 et doit être livré en Juillet 2021.



1,49 M€ de prêt BEI/Banque
des Territoires

Budget total 6 M€

SENAS
LA VILLE

BANQUE des
TERRITOIRES

Banque
européenne
d'investissement
La banque de l'É

Contact Banque
des Territoires

Contact BEI

La BEI, Banque Européenne d'Investissement

La Banque des Territoires et la Banque Européenne d'Investissement ont mis en place un partenariat pour faire bénéficier les collectivités locales d'une ressource à taux fixe pour construire, rénover, moderniser les infrastructures des collectivités et soutenir les initiatives les plus porteuses en matière de transformation sociale, environnementale et économique.

Le prêt EDU est une offre dédiée aux projets de construction, rénovation et transformation des bâtiments éducatifs.

La Banque des Territoires est à disposition de tous les territoires pour accompagner les collectivités dans le financement de leurs projets au service de l'école de demain, connectée, inclusive, attractive et respectueuse de l'environnement sur votre territoire.

Questions à Richard Dubreuil, 1er adjoint au Maire de Sénas, délégué aux finances, travaux et appels d'offres

Comment pourriez-vous décrire la mise en œuvre et le rôle de l'Europe dans votre projet?

L'Europe a joué un rôle important dans le développement global de notre commune au travers du financement de notre école. Nous étions "condamnés" à la construire pour répondre à l'accroissement de notre population. Sans l'Europe cela aurait dû se faire au détriment d'autres projets tels que la revitalisation du centre-ville ou le développement de nos zones d'activité ou la construction du centre sportif et culturel actuellement en cours. Si Sénas est appréciée pour son dynamisme, c'est en bonne partie grâce à l'Europe. L'effet d'entraînement vertueux est là : plus de commerces, plus de familles venant s'installer dans un cadre de vie en progression et offrant des infrastructures éducatives, sportives et culturelles attractives. La dynamique exceptionnelle du marché immobilier



sur la ville en témoigne avec à la clé de nouvelles recettes pour la collectivité. La banque des territoires a présenté à la commune un financement parfaitement adapté à la situation : le prêt EDU. Un contrat de 1,49 M€ sur une durée de 40 ans a été conclu avec un différé de paiement de 36 mois permettant de terminer les travaux et d'en percevoir les subventions avant de commencer les remboursements.

Quelles leçons avez-vous retenues de cette expérience et du processus dans son ensemble ?

Le prêt EDU répond à deux particularités propres au financement des investissements communaux: la dépendance des subventions et du

différé de leur versement génère un besoin de trésorerie sur des périodes de plusieurs trimestres; la durée de vie des infrastructures et la pérennité de la collectivité ramène l'horizon de 40 ans à une mesure de relatif court terme. Le processus de mise en place du prêt a été facilité par le soutien proactif de la banque des territoires qui a agi en partenaire désireux de mettre en place le prêt. Nous nous sommes sentis épaulés et à aucun moment mis sur la sellette inquisitrice d'un grand argentier.

Quels conseils donneriez-vous aux mairies qui souhaiteraient bénéficier, comme vous, des fonds européens pour leurs projets locaux?

Contactez la Banque des Territoires le plus en amont possible du projet éligible. Le formalisme de la candidature est rigoureux mais les éléments constitutifs préexistent, les conditions avantageuses du prêt en valent la peine.

[Retour au sommaire](#)